

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 13 octobre 2025 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Modification des statuts de TE44
2. Redevance de l'agence de l'eau Loire-Bretagne – Fixation de la contre-valeur au titre de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif Pour 2026
3. REGIE assainissement – tarifs assainissement collectif 2026
4. Régime des autorisations spéciales d'absences (ASA) en dehors des asa de droit
5. Protection sociale complémentaire – convention de participation pour la couverture du risque Santé des agents
6. Régime indemnitaire : RIFSEEP – annule et remplace la délibération du 2 novembre 2020

Erbray, le 8 octobre 2025

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

